

1. Record Nr.	UNINA9910634092803321
Autore	Berramdane Abdelkhaleq
Titolo	Les lois de la table : Le droit du patrimoine alimentaire // Isabelle Hannequart
Pubbl/distr/stampa	Tours, : Presses universitaires François-Rabelais, 2022
ISBN	2-86906-848-4
Descrizione fisica	1 online resource (262 p.)
Collana	Tables des hommes
Altri autori (Persone)	BienassisLoïc CollinMathilde Ferrer-KlajmanChristine Giménez PereiraMarta Carolina HannequartIsabelle HemaMaïghin Gwladys Jorge e Silva NetoManoel LabelleFabienne RochdiGabrielle SitnikoffFrançoise ThierryDamien
Soggetti	Law culture patrimoine AOC biodiversité droit santé vin alimentation
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Se nourrir, manger, manger du bon et bien manger, ces actes de la vie quotidienne sont des actes juridiques. Le droit a son propre langage

pour nous parler des lois de l'alimentation. Cependant, il ne livre aucune définition du patrimoine alimentaire, notion partagée par bien d'autres disciplines voisines. Les lois de la table font écho à notre culture, au repas gastronomique des Français, et se manifestent aussi par les nombreux labels de la propriété intellectuelle. Des ingrédients de patrimoine alimentaire se repèrent dans les différents domaines du droit selon des processus de patrimonialisation aux fondements bien différents. Patrimoine joyeux assurément, le patrimoine alimentaire se doit-il d'être un patrimoine vertueux répondant à l'exigence sociétale grandissante d'une qualité patrimoniale par la considération de l'environnement, de la biodiversité, de la santé, des animaux, des préférences collectives, des droits humains ? Dans quelle mesure le patrimoine alimentaire peut-il s'accommoder de la protection des brevets ou des marques ? Le patrimoine alimentaire requiert la protection juridique. Mais la protection ne se fonde pas forcément sur une intention et une finalité patrimoniales. Trop gras, trop salé... trop réglementé ?! Le droit ne doit pas non plus tuer dans l'œuf le patrimoine alimentaire, mais tracer les contours d'un nouveau droit de synthèse, le droit au patrimoine alimentaire, au cœur de la diversité culturelle, elle-même patrimoine commun de l'humanité.
